

CRCK AURA - Commission ESIND - Réunion du 24/04/2025
Relevé de décisions, compte rendu et tour d'horizon des dossiers en cours

Présents : - Bernard JACQUOT- Yves LECAUDE - Patrick OROSZ
 Dominique TEXIER (*point Gardiens de Rivière*)

Excusé : Philippe CAILLEBOTTE - Jean-Christophe BOIVIN

Diffusion : Commission ESIND - Comité directeur – Newsletter

Liens :

- [Agenda ESIND AURA](#)
- [Recours Juridiques](#)
- [Schéma Directeur du développement de la navigation à la pagaie sur le Rhône](#)
- [ESIND Contacts](#)

Quoi	Qui	Quand
Niveau national		
A - Questionnements de la Commission Nationale ESIND aux nouveaux responsables fédéraux		
<u>COMEX</u> :		
• Germinal PEIRO prend la responsabilité du sujet ESIND à la suite de Georges DANTIN ◦ Rencontre à prévoir : Un des buts de la rencontre sera de suivre les dossiers clés à proposer à la Commission nationale et au VP ESIND + celui de Bassin versant du Rhône en lien avec la création d'un emploi de « tête de réseau » et le sujet Gardien de rivières (voir points suivants).	PC	Info Mai 25
B – Quatre dossiers clés sont à proposer à la Commission nationale et au VP ESIND		
1. <u>Gestion des lâchers d'eau en Tarentaise</u> : comment réduire les tensions, améliorer la communication entre usagers, fédérer et arbitrer les multiples demandes (nationales, régionales, locales, kayak, pêche, raft, travaux) et retrouver une bonne image auprès des acteurs locaux (maires, EDF...) ➔ Relancer une nouvelle fois notre courrier du 20 octobre 2022 (resté sans réponse) proposant de prendre en compte les accords locaux dans la convention nationale EDF ➔ À défaut, proposer une solution locale avec Tarentaise eau vive qui fédère déjà tous les acteurs, y compris le Comité régional ➔ Ou, suivre la démarche de « charte » proposée par la mairie de BSM, sur les exemples du vélo et du parapente 24/04/2025 : Jean-Luc Rigaut a pris le dossier de la relation avec EDF avec l'appui de Laurent Brossat pour la DTN. Bernard lui a envoyé un topo complet sur l'ensemble des intervenants	BJ Info	Sujet non abordé 24/04/2025
2. <u>Navigation à l'aval des barrages</u> : En coopération avec EDF et CNR, proposer les meilleurs moyens à mettre en œuvre pour sécuriser la navigation à l'aval des barrages et permettre aux exploitants de passer d'une obligation de résultat à une obligation de moyens 24/04/2025 : c'est un sujet national qui doit être en charge par la Commission ESIND national.	PC	à relancer au national
3. <u>Représentation Sports de pagaie par membres agréés dans instances gestion eau</u> : Afin d'améliorer la représentation des sports de pagaie dans les instances de gestion de l'eau, une proposition de charte de principes à respecter a été rédigée en collaboration avec les membres agréés. ➔ La charte rédigée a été envoyée à la commission nationale ESIND sans réaction de sa part. ➔ Faire adopter cette charte par le Conseil fédéral et le BEX.	PC	à relancer au national
4. <u>Gestion fréquentation rivières et rivages</u> : Rédiger la contribution de la FFCK aux mesures et dispositifs de gestion des flux d'usagers et		

payeurs à mettre en place sur les rivières et sites naturels en fonction du débit et de la fréquentation. (Calanques, Guiers, Chassezac...) ➔ LN. transmet les documents USA et le lien vers River Management . https://www.rivers.gov/ et https://www.river-management.org/	PC	au national
Niveau régional		
C - « Gardien de la Rivière à la Mer »  Démarche similaire à celle de l'Aquitaine en cours de déploiement Aura. Elle inclura les clubs et membres agréés. (voir les structures non membres) Après la diffusion d'un 1er message aux clubs le 11 février, des relances les 5 mars et 2 avril complétées par un contact vers les présidents de CDCK le 6 mars puis l'information portée aux clubs lors de l'AG du 16 mars... les réponses au sondage se tarissent. Les résultats positifs : • Près de la moitié des structures (47%) ont répondues au sondage proposé par la commission, • Les réponses, à l'exception de la Haute Loire, émanent de 11 départements sur 12, • L'effectif des Gardiens de la Rivière à la Mer s'est bien étoffé passant, à ce jour, de 5 à 14 Gardiens de la Rivière à la Mer ! • Les 9 membres supplémentaires sont actuellement : ◦ CKC Sévrier (74), CK Chambon Feugerolles (42), Bellerive Kayak (03), base canoë nature ASVOLT (15), Canoë Esquimaude – membre agréé(01), CKC Vallée de l'Ain (01), Chambéry - le Bourget CK (73), base de loisirs Loire Forez (42) et association CK de l'Escoutay (07). 21% des structures de la région AURA sont désormais adhérentes au label (ratio légèrement supérieur à celui de la région Nouvelle Aquitaine). Les investigations auprès des structures ne sont pas terminées. Il est envisageable de compter les possibles adhésions de : La section kayak de Chassezac Sport Nature (07), La Plagne eaux Vives (73), le club kayak Haute Isère (73), Eyrieux CK (07), le 3CK de Clermont (63) ou du Touring CK Montmerle 3 rivières (01). La dynamique de recrutement doit être maintenu au niveau fédéral pour que ce ne soit pas qu'un simple coup d'épée dans l'eau. Patrick va créer un groupe Facebook Gardiens de Rivière pour les gardiens AURA pour débiter une dynamique avec les nouveaux gardiens de notre région. Faire un bilan dans la news letter de mai.	DT DT PO BJ	Info Avril 25 Mai 25
D - Rhône : Topo guide Haut Rhône Un projet dont l'avancement est difficile au gré des financements et du manque de disponibilités des personnes sollicitées pour faire le travail. <u>Ce qui a été fait : (voir annexe)</u> <u>Ce qui reste à faire (par ordre de priorité) :</u> • Version Loopi (topo en ligne sur Internet via l'App LOOPI) ◦ Financement ▪ Facture CNR à percevoir (Samuel DEVILLERS a été relancé per Véronique ▪ Fiche ANS pour 1000 € ▪ Fiche Région pour 1000 € ▪ Fiche Plan 5Rhône en cours ▪ Fiche plan Rhône Saône en cours ◦ Réalisation par A Dubost selon devis de 5760 € TTC ▪ Valider l'engagement de la dépense en Bureau CRCK ▪ Réalisation 6 semaines à réception du devis signé	PC AD / BJ	Mai 25 6 semaines

- Version Papier - Prérequis : version Loopi finalisée et mise en ligne - Prestaire : - Financement : la version Loopi doit permettre de rechercher un ou des financeurs privés. <i>Autres points :</i> ➔ <i>Veiller à la cohérence avec le document « expertise ouvrages », via :</i> - La validation par CNR du contenu du topo partie sécurité - La validation par CRCK des recommandations du rapport d'expertise	BJ	Début été 25
E - Rhône : Expertise relative au franchissement des ouvrages CNR <u>Ce qui est fait : (voir annexe)</u> <u>Ce qui reste à faire :</u> - Percevoir les 8'960 € de la facture envoyée à CNR. Relance faite par Véronique en avril - Rhône moyen - Philippe a envoyé un mail de relance à Laurent BROSSAT et Samuel DEVILLERS en février.) - Relance à faire par Philippe : Bruno FEUTRIER de la DRAJES à qui la CNR avait fait la demande d'étude. - Suivi de réalisation des actions proposées : - Dans un premier temps, reprendre le tableau des ouvrages CNR pour préparer la suite et passer à la réalisation. - Dans un deuxième temps : proposer à CNR de rédiger ensemble un plan de mise en œuvre des préconisations incluses dans le dossier d'expertise et de manière plus large pour le projet ViaRhône à la pagaie. <i>Ceci est dépendant de la nomination du successeur de Samuel DEVILLERS pour la suite du travail. (voir commentaires dans l'annexe)</i>	PC PC PC/BJ	Sujet non abordé 2025
F - Rhône : Schéma Directeur du développement de la navigation à la pagaie sur le Rhône Définir par CRCK AURA de fiches projets d'aménagement dans le cadre du plan 5 Rhône, du plan Rhône Saône et de de la redirection des fonds Rhônergia. Remarque : <i>Chaque demande doit être portée par un maître d'ouvrage. Le CRCK pourrait faire une demande pour une étude mais pas pour le portage du projet.</i> Suivi par JCB de la solution technique portage Feyssine , pour ensuite aller vers VNF et obtenir la levée de l'interdiction de navigation. Une réunion a eu lieu le 20 janvier (PC/BJ et PO) qui a abouti à une première version d'un document intitulé : Schéma Directeur du développement de la navigation à la pagaie sur le Rhône consultable sur le Google drive de la commission ESIND	Tous	2025
G - Rhône : APAVER 2025: Abaissement Partiel de Verbois (purge sédimentaire du barrage suisse de Verbois) Du 15 au 27 mai 2025 (F) / Du 16 au 27 mai 2025 (CH) - Report possible de 10 jours suivant les conditions hydrométéorologiques) jusqu'au 6 juin Courrier d'information CNR du 19/11 reçu le 14/01 – Réunion d'information de tous les acteurs du territoire à Belley le 18 février dernier. Prévoir une relance d'info validée par CNR début mai (newsletter, FB, ..)	BJ/PO	En cours mai 25
H - Consultation - Dossier d'exécution de travaux - Entretien de la grande roselière de Printegarde Le Pouzin (Ardèche) Courrier de réponse envoyé à la DREAL le 7 mars. En attente réponse DREAL	PC	suivi
Comité de suivi de la concession du Rhône - Réaffectation des crédits du projet Rhônergia - 14 mars 2025 :	Info	

01- Département de l'Ain : Nous avons un problème de ressource locale pour nous représenter sur le département de l'Ain, Laurent NICOLET étant devenu indisponible. Décision : 24/04/2025-Bernard à contacté Patrice Fischer (tel. Et mail) pour organiser une réunion avec les clubs et membres agréés pour relancer une dynamique ESIND sur l'Ain. C'est en cours	BJ	Mai 25
01: Ain Aval – développement touristique La réunion du 16/02/24 a permis d'envisager une démarche d'amélioration des conditions de pratique avec le Conseil départemental, le SR3A et la DDT01, en mobilisant la CDESI et en inscrivant la rivière (dont le Rhône) au PDESI : 1. actualiser l'inventaire des ESI pratiqués praticables en interne au CDCK 2. rencontrer Robin CATTET (CD01) pour valider l'inventaire et préparer la suite. 3. Sujet en attente de la disponibilité du Comité départemental et de Laurent Nicolet indisponible pour quelques mois.	BJ LN	En attente CDCK01
01: Ain Aval - glissière sur barrage de Pont-d'Ain (L Nicolet, B BOLOMIER) Le barrage hydroélectrique de Pont-d'Ain est équipé d'une glissière inutilisable. Une nouvelle glissière est à envisager. À cet effet, B BOLOMIER a sollicité Hydrostadium qui a remis un document d'étude et d'offre. <u>La poursuite du dossier nécessite :</u> - de faire le point de la situation juridique du barrage avec l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploitation - d'expliquer la non fonctionnalité de la glissière actuelle - de rechercher la solution technique la plus adaptée et financièrement possible - Une réunion sur place avec les acteurs concernés Sujet en attente de la disponibilité du Comité départemental et de Laurent NICOLET indisponible pour quelques mois.		En attente CDCK01
01: Ain Aval : glissière sur digue de Longeville (T DUPRAS) La reconfiguration de la glissière entre le plan d'eau et l'Ain, devenue dangereuse, est nécessaire. L'avancement rapide du travail passe par une maîtrise d'ouvrage (et el budget) porté par le CKCVA avec une solution technique qui reste à trouver dans une enveloppe d'environ 10.000 euros. La mairie d'Ambronay et les autres collectivités territoriales soutiennent le projet qui n'a pas d'obstacle administratif. Relancer T DUPRAS Sujet en attente de la disponibilité du Comité départemental et de Laurent NICOLET indisponible pour quelques mois.	TD BJ	En attente CDCK01 Jan 25
01 : Ain amont de Pont d'Ain (nouveau) Alain Jourdan, membre agréé, qui exerce une activité de location / encadrement sur la portion exploitée par EDF, a dû signer avec EDF une convention d'occupation temporaire et se voit demander le versement d'une redevance prévue au CG3P... certes pas très élevée, mais dont le principe pose question au vu du nombre de structures présentes sur les rivières. Bernard est en contact avec JM Darolles pour apporter une première réponse. Relancer JM Darolles	BJ	En attente CDCK01 Mai 25

07 : Chassezac, Barrage de Puech (situé à l'aval de celui de Ganivay) Un accident mortel dans le rappel a fait 2 victimes (pratiquants autonomes avec niveau d'eau important) Le CDCK réclame depuis de longues années, la mise en place de panneaux de signalisation et d'informations aux points d'embarquement autour des ouvrages sur ce parcours, mais aussi sur l'Ardèche et l'Eyrieux « commercial ». La liste des ouvrages à aménager et/ou à signaler, déposée en 2014 par le CDCK auprès des services de l'État, est restée sans suites. Ce message a été réaffirmé en commission de la CLE le 22 mai, en réunion au Service des sports du Département le 27 mai, à la DDT le 4 octobre. Le CDCK a effectué une visite de terrain le 10 et 21 octobre pour envisager les conditions de franchissement et de contournement sécurisées. Nos préconisations ont été communiqué à la DDT et à la CDESI & DSDEN Un nouvel accident mortel à eu lieu sur barrage de Ganivay (Toussaint, club Allemand). Le CDCK 07 a interrogé la DDT à propos de la non implication des services de Jeunesse et Sports dans l'enquête Travail en cours avec projet AP. Projet communiqué aux parties prenantes. Discussions en cours. Réunion avec DDT et parties prenantes fin mars Voir avec Philippe si la réunion a eu lieu	PC	En cours
07 : Eyrieux, barrage de La Planche St-Sauveur-de-Montagu Les crues de novembre 2023 ont emporté le batardeau et le barrage en cours de démantèlement. Les fondations des passes à canoë et à poissons étaient réalisées. Les travaux n'ont pas repris. La période d'autorisation de réalisation des travaux est terminée. A surveiller l'été prochain....	PC	Eté 2025
07: Réouverture des Lônes de Vion Le Comité a émis un avis défavorable à la non prise en compte de la navigation. Lors de la réunion de présentation de l'évolution du projet le 19 septembre, nos remarques relatives à la navigation pendant les travaux ont été prises en compte. 24/05/2024-Délais fin travaux ??? voir PC	PC	En cours
07 : AP navigation sur l'Ardèche La réunion du 25 septembre, suite à l'accident du printemps au barrage de Ruons, a permis de pointer les défauts de signalisation et de définir les modalités de modification de l'arrêté préfectoral de navigation sur les parcours Voguê / Lanais, Lanais / Pradons, Pradons / Ruons. Le CDCK 07 doit proposer la référence de hauteur d'eau/débits à Voguê pour le niveau orange /rouge. Le niveau vert/orange sera proposé par les pros. Le CDCK07 travaille à la mise en place d'une webcam consultable par le public en regard de l'échelle de niveau fixant les limites de navigation au barrage de Ruons Le CDCK a rendu son avis EPTB veut dégager sa responsabilité en cas d'accident et pourrait engager la responsabilité du CDCK en cas d'accident. Nombreux mails envoyés à différents interlocuteurs fédéraux sans accusés de réception ni réponses !!! Visio faite le 28/02/2025. Le préfet va trancher.	PC	En attente préfet
07: Barrage de St-Martin-d 'Ardèche Des discussions sont en cours sur l'intérêt de la suppression du barrage, en tenant compte d'un projet de rééquipement hydro électrique.	PC	En cours
07 : Seuil de la confluence de l'Ardeche avec le Rhône Préconisations faites par Laurent . Avis quant à l'amélioration de la franchissabilité dans le cadre du projet d'amélioration de la continuité piscicole rendu par le CDCK – A suivre	PC	En cours

07-26 : Barrage de Charmes / rampe mise à l'eau Les préconisations du CK ont été prises en compte. Les travaux sont terminés. A tester et communiquer sur FB demande de témoignage 24/04/2025-Philippe envoie des photos, à Patrick pour comme FB semble conforme. A vérifier sur place.	PC	clôt
38: Romanche Les essais de navigation ont eu lieu le 16 mai 2024 à Livet Gavet. Ils ont notamment permis de montrer la navigabilité du parcours, de rassurer les responsables EDF et Préfecture. Le CDCK vient de produire un document très complet qui explique les essais, le contexte, et tout l'environnement du CK (histoire, pratiques, sécu, légal...) Le contenu du rapport a été échangé avec EDF . Les discussions sont en cours pour la finalisation ... <u>En cours de finalisation.</u>	PKR	En attente
38 01 : Les Molottes L'avis du Comité sur le dossier travaux a été transmis à la DREAL. L'AP a été publié, les travaux sont en cours... à suivre ! 24/04/2025-Chantier fini ? A vérifier	BJ	Attente
43 – Liste des ouvrages à aménager Suite à notre recours du 17 juin 2022 demandant au Préfet de publier la liste des ouvrages à aménager, la DDT a préparé la liste requise... en y intégrant Poutès mais sans franchissement. Suite à notre recours contentieux, le Préfet a déposé un mémoire en défense auquel FFCK et CRCK ont répondu. Le tribunal devrait statuer prochainement. Comme le recours gracieux engagé par la FFCK concernant le franchissement de Poutès n'a pas eu de réponse de la part de la Préfecture dans le délai imparti, ce qui équivaut à une réponse négative, Poutès est donc inclus dans le recours du 17 juin 2022 relatif à la liste des ouvrages à aménager	YL/NH	En cours
43 – Rénovation du pont de Langeac L'impact des travaux sur la navigation a été signalé par le commissaire enquêteur. Un protocole de circulation des bateaux doit être mis en place en janvier prochain. Les décisions du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre sont à surveiller. - <u>Réunion en janvier 2025 a été repoussée. Devant les coûts le projet prend du retard.</u> - 24/04/2025 - Pas de changement	YL/NH	A suivre
43 : Moulin de Bareyre Ce dossier fait l'objet d'un recours de FFCK CRCK contre l'échelle à poissons pour laquelle nous n'avons pas été consultés et contre le chemin de contournement que la Préfecture veut rendre définitif alors qu'il s'agit d'une solution temporaire pour protéger les usagers durant les travaux de réalisation de l'échelle à poissons. La procédure suit donc son cours avec le conseil de JED. Un mémoire a été fait par JED. Toutefois, il importe que le comité directeur (ou le bureau) donne son accord aux procédures à engager. 24/04/2025 : Pas de changement	YL/NH <u>Procédure en cours</u>	En cours Rien de nouveau
69 : Interdiction de navigation sur le Rhône à Lyon (Rhône) Vu l'incohérence des textes qui se chevauchent, vu le rejet implicite de notre recours gracieux, vu l'absence de contact à l'administration et auprès de CNR gestionnaire du site, vu les presque 4000 signataires de la pétition lancée par Jules Silvin, le Comité régional décide d'engager un recours contentieux conjoint avec la FFCK et le CDCK, sur la base d'un mémoire préparé par JED et grâce à une cagnotte de soutien lancée auprès des signataires de la pétition.	PC JCB	Début 2025

Toutefois, cette démarche contentieuse est suspendue dans l'attente du résultat, dans un délai raisonnable, des discussions et négociations engagées par JC Boivin avec la Préfecture, VNF, EDF et CNR, afin de réviser les textes en cause. Sujet évoqué plus haut au point « Expertise relative au franchissement des ouvrages CNR ». Décision : comme le temps passe, organiser une réunion avec NH, JCB, PC, PO, Jules Silvin (pétition) pour faire un point d'avancement de la démarche / sondage à faire pour convoquer la réunion dans les 3 semaines qui viennent.	PO	Mai 2025
69 : Aménagement de la rivière de contournement du barrage de Morancé (ROE 29092) L'Azergues à Morancé Enquête publique du 10/02 au 14/02 infos ici Dossier non technique très réduit. Une des options étudiée était de supprimer le seuil de Morancé mais a été abandonnée. 24/04/2025 - Une contribution a été faite dans l'enquête d'utilité publique. On attend le rapport du commissaire enquêteur. Mail envoyer à Thierry DUBUT président du CDCK69 pour l'informer (pas de réaction)	PO	En cours
73 : Liste des ouvrages à aménager et/ou à signaler La réunion du 3 octobre à la DDT de la Savoie permet la reprise du travail commencé en 2011 et interrompu en 2017, visant à publier la liste des ouvrages à signaler et/ou aménager, selon un plan de travail convenu entre le CDCK, la DSDEN et la DDT. 24/04/2025 : CDCK travail en cours de la finalisation de la liste	BJ JS CDCK	2025 En cours
73 – Réglementation de la navigation en Tarentaise Le Sous-Préfet d'Albertville a réuni la cellule concertation « Isère-Doron » le 19 février. Sous réserve du compte rendu, les points suivants ont été actés : - le sous-préfet souhaite que FFCK et EDF élaborent des consignes nationales relatives à la sécurité en aval des barrages avant d'envisager la réouverture de la navigation sur les parcours interdits - les essais de navigation sur le parcours Pomblières / Moutiers sont à organiser dès que possible - un travail de repérage des points d'embarquement et débarquement en amont du pont de la Bonneville sont à mener par le SDJES - la liste des accès est à actualiser rapidement par le SDJES - 24/04/2025 – Compte rendu reçu. Dans ce compte rendu , le préfet demande une position commune FFCK /EDF. Le rapport a été envoyé à la fédération.	BJ JS BJ JS	En attente CR préfecture
73 : Seuil de Yenne <u>Aménagement d'une passe à poissons en haut de la rivière</u> Les échanges avec le maître d'ouvrage (SHR) et le bureau d'études (Terreo), ont permis de préserver l'intérêt du parcours. Phase projet engagée par SHR en 2025. Réalisation des travaux aménagements prévue courant 2026-27. Règlement d'utilisation du stade d'eau vive La convention actuelle entre CNR, CCY et CDCK étant échue, une nouvelle formulation est à l'étude, où le CLBCK remplace le CDCK. Ce texte sera soumis à la FFCK / CRCK. La révision de cette convention, nécessite également la révision du règlement d'utilisation du stade d'eau vive et de l'arrêté inter préfectoral ; les trois textes étant liés.	JCB CLBCK	A suivre en 2025
73 : Microcentrale Doron de Bozel Un protocole est signé entre le porteur de projet et le CDCK/FFCK pour le fonctionnement du dispositif de franchissement qui s'intègre dans le cadre de la construction du nouvel ouvrage, et qui permettra l'autorisation des travaux . A suivre, car une fois réalisé cette solution pourra être partagée comme un bon exemple (de solution technique et de relations avec le maître d'ouvrage et les administrations) 24/04/2025-On attend l'arrêté préfectoral d'autorisation des travaux	BJ	En attente de AP

73 : recours sur AP d'interdiction de navigation sur l'Isère à la Bathie Recours gracieux en cours dont les modalités sont en cours de discussion.	BJ	En cours
74 : Barrage d'Arthaz <u>Travaux et nouvelle concession :</u> En décembre la DDT74 a sollicité l'avis du CDCK74 sur la demande d'EDF d'augmentation de puissance et de prolongation de concession de 50 ans. Le CDCK 74 a remis son avis en janvier en demandant la mise en place d'une solution de portage pérenne. EDF : « <i>Le chantier d'Arthaz se fera entre 2026 et 2028. Nous avons en effet des travaux préparatoires complémentaires à réaliser. L'instruction de notre demande de renouvellement de l'autorisation à exploiter l'énergie hydraulique de l'Arve est toujours en cours. Je vous invite à vous rapprocher de la DDT 74 si vous souhaitez obtenir davantage de précisions.</i> » <u>24/04/2025-En attente d'un retour DDT</u>	PO	En attente retour DDT
74 : Travaux sur ponts SNCF : <u>Réfection du pont SNCF de Bonneville sur l'Arve :</u> visite du lieu avec le chef de projet. Maintenant, la navigation est dans le radar du chef de projet. DUP prévue en 2025, travaux 2026 <u>Réfection du pont SNCF de Thonon sur les Dranses :</u> Pour les travaux la SNCF va demander à EDF de limiter les débits ce qui peut impacter l'activité de rafting sur les Dranses. Discussions entre le représentant des professionnels et le chef projet SNCF. DUP probable en 2026 et travaux en 2027. Deux de nos membres agréés risquent d'être impactés.	PO PO	A suivre en 2025 A suivre en 2026
Prochaine réunion (spéciale Rhône) : jeudi 22 mai – 9h30 / 12h		

Annexes aux Comptes Rendus de la commission ESIND

Rhône : Topo guide Haut Rhône

Ce qui a été fait :

- Fiche projet évolutive
- Demandes de subvention 2022 et 2023 au Conseil régional et à l'ANS
- Contacts Comité Via Rhône, SHR, CNR, Agence touristique AURA,
- Repérage SATE réalisé par A Dubost en août 2023
- Prémaquettes numérique (LOOPI) et papier (Outdoor diffusion)
- Contact CNR avec fiche projet « Plan 5 Rhône »
- Contact DREAL avec fiche projet « Plan Rhône Saône » (séminaire 3 avril)
- Diffusion des chiffres de fréquentation sur le Rhône (enquête BJ / Pro)
- Devis A Dubost du 25/04/2025 pour réalisation topo sur LOOPI, montant 5760 € TTC
 - o Création et rédaction de fiches topos / numériques (10 à 15) sur le Haut Rhône, entre Genève et Lyon au format PDF vectoriel
 - o Déclinaison des 12 fiches topos sur la plateforme numérique "Loopi" / Les photos d'informations, prise lors du repérage FFCK 2023 sont intégrées dans le tarif. Les photos et illustrations d'appel, supplémentaires, ne sont pas incluses.
 - o Livraison 6 semaines après la signature du devis.
-

Rhône : Expertise relative au franchissement des ouvrages CNR

Ce qui est fait :

- Conventionnement avec CNR sur les modalités de travail et de facturation
- Amendements et annotations de la commission ESIND à L BROSSAT
- Recueil des avis des professionnels sur leurs besoins et usages
- Facturation et règlement de 16.000 euros à CNR
- Remise par LB CTS de son rapport à CNR et DRAJES
- Contact avec CRCK PACA à propos de l'expertise Rhône Méditerranéen
- Lire et commenter le rapport final de LB pour le Rhône amont Feyssine
- Communiquer à CNR et DRAJES les observations du Comité régional

- Repérage Rhône moyen
- Facture de 8960 € émise pour conclure la prestation de la commission ESIND AURA

➔ Selon Samuel DEVILLERS de CNR :

- « *Pas de retours concrets pour l'instant. La CNR n'a pas oublié – ni abandonné - le dossier sécurisation de la circulation des ENNM aux abords de ses ouvrage hydrauliques.*
- *Suite à la réorganisation de CNR, nouveaux interlocuteurs = portage et transfert des éléments techniques et méthodologiques de la démarche.*
- *Il faut aussi finaliser le rapport d'expertise sur le Rhône Médian, et cet objectif, comme le délai au plus tôt (Janvier), a été semble-t-il intégré par les personnes concernées (leurs Directeurs le leur ont rappelé).*
- *Puis au regard du plan d'actions qu'élaborera CNR pour la mise en œuvre des recommandations, je pense que mon successeur sur ce dossier conviendra avec vous (CTS, CRCK AURA) de la manière de vous associer.*